canton de vaud
Direction générale
de l'enseignement obligatoire
et de la pédagogie spécialisée
Direction pédagogique

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Structures scolaires du canton de Vaud et du Congo Kinshasa

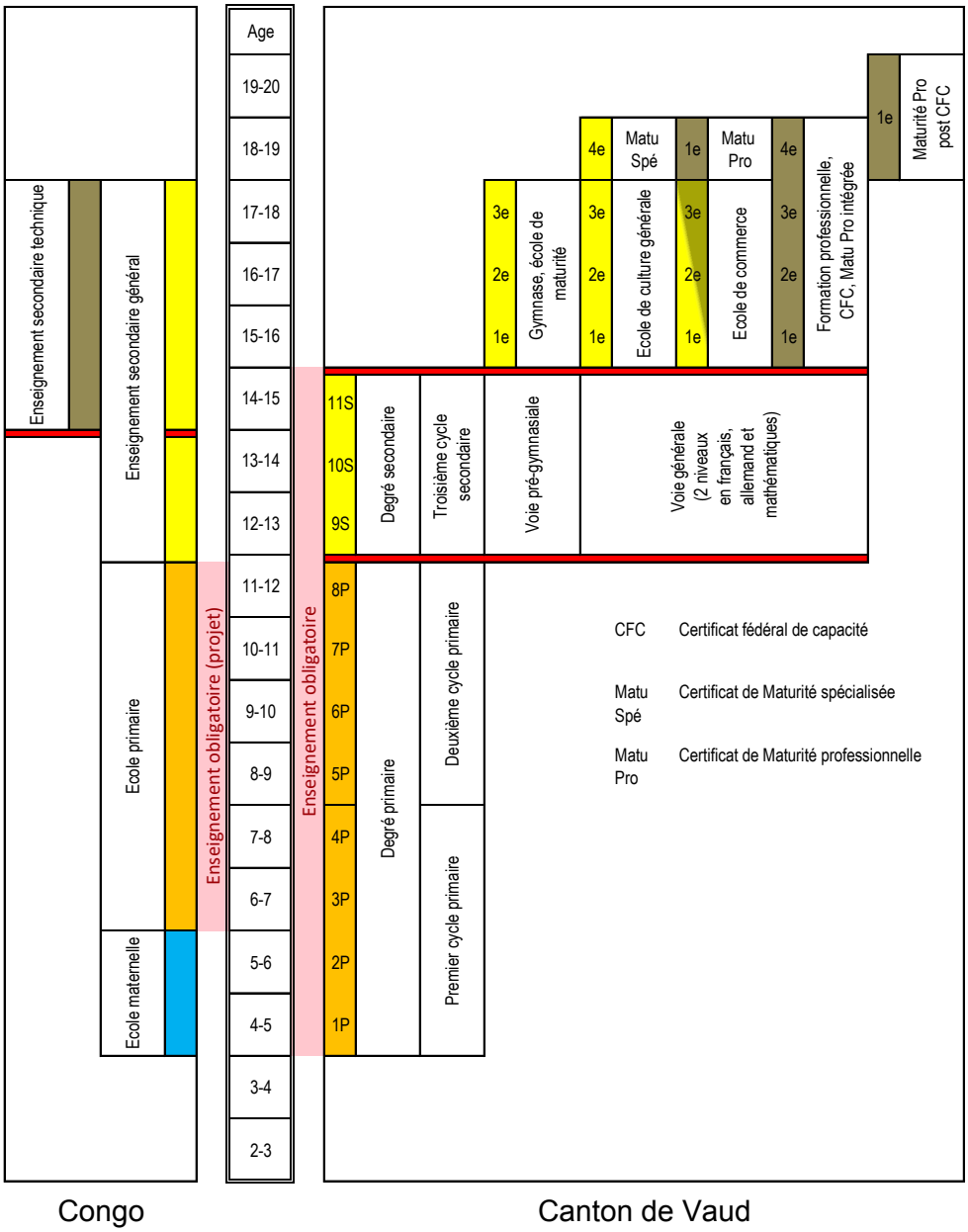

Ce schéma simplifié permet de comparer l'âge d'entrée à l'école obligatoire, la durée de cette école obligatoire et le moment où s'effectuent des orientations, ainsi que l'ensemble de l'enseignement secondaire.
Dans le canton de Vaud, les élèves sont orientés en 2 voies à la fin de la 8P. En classe de 11S, un Certificat d'études atteste de la réussite des élèves à la fin du cursus obligatoire et permet de continuer au post-obligatoire. Une transition intermédiaire entre l'école obligatoire et le post-obligatoire offre des possibilités de passerelles.

Source : (Classbase) http://www.classbase.com/Countries/Democratic-Republic-of-the-Congo/Education-System
sauf erreur ou omission
Consulté en 11/21

Légende des couleurs
- Enseignement primaire
- Enseignement secondaire général
- Enseignement secondaire professionnel
- Orientation (et/ou examen)
- Petite enfance